

Notice technique Escabeau Compact Fibre

Réf : 100-0447200X

1. Description de l'équipement :

Le Compact Fibre est un escabeau professionnel dont les montants en fibres de verre garantissent les électriciens et les professionnels de la téléphonie contre les chocs électriques.

Cet escabeau est conforme à la norme EN 131, au décret n°96333 ainsi qu'aux essais diélectriques de la norme NF EN 50528.

La norme NF EN 50528 est applicable aux échelles portables constituées de montants non conducteurs utilisées pour travailler sur ou à proximité des ouvrages ou installations électriques basse tension (inférieure à 1000 volts (AC) ou 1 500 volts (DC)). Ce produit n'est pas prévu pour être mis au contact direct avec des parties sous tension, néanmoins elles fournissent un niveau d'isolation suffisant pour se protéger d'un contact par inadvertance avec des parties actives basse tension.

Gamme et caractéristiques :

Réf.					 BEQUILLE	 PLAN DE MONTEE	 EXIGENCE MINI EN131	
04472003	1,45	0,69	3	5,9	0,52	0,43	0,41	2,69
04472004	1,70	0,92	4	6,9	0,55	0,46	0,44	2,92
04472005	1,95	1,15	5	8,0	0,57	0,49	0,46	3,15
04472006	2,20	1,38	6	9,4	0,60	0,51	0,49	3,38
04472007	2,45	1,61	7	11,0	0,62	0,54	0,51	3,61

04472006 et 04472007 avec 2 sangles.

Nota : le repose-pied est compté comme une marche.

2. Utilisation :

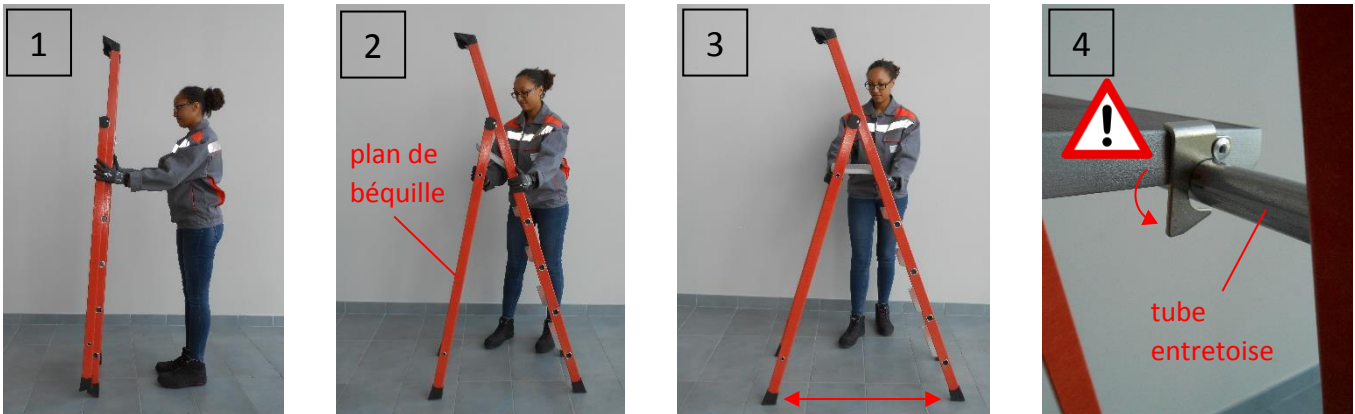
2.1. Avant utilisation :

- S'assurer d'une condition physique suffisante avant d'utiliser l'escabeau,
- Examiner visuellement l'escabeau avant chaque utilisation afin de vérifier qu'il n'est pas endommagé et qu'il peut être utilisé en toute sécurité,
- Réaliser un contrôle périodique du produit.

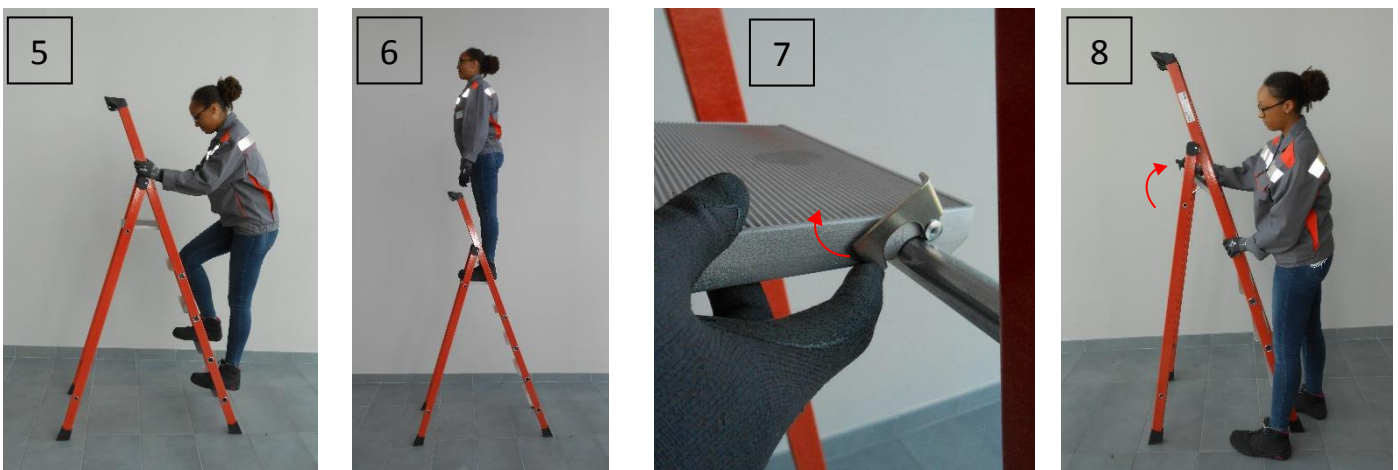
Notice technique Escabeau Compact Fibre

Réf : 100-0447200X

2.2. Mise en place du produit :



Ouvrir le produit en tirant sur le plan de béquille [2]. Déployer complètement le produit [3]. S'assurer de la bonne planéité du sol. L'escabeau doit reposer sur ses 4 pieds. S'assurer que le repose-pied pose sur le tube entretoise du plan de béquille et que le verrou est bien enclenché [4].



Monter sur le produit en lui faisant face [5]. Les deux pieds doivent être en appui sur le repose-pied lors de l'utilisation [6]. Descendre du produit en lui faisant face [5]. Désactiver le verrou du repose-pied [7]. Soulever le repose-pied pour replier l'escabeau [8].

2.3. Conseils d'utilisation :

- Prendre les précautions nécessaires pour empêcher que toute personne non autorisée puisse utiliser le produit,
- Veillez à porter des chaussures offrant un appui sur,
- Ne pas monter sur le produit si vous êtes sujet au vertige ou en état de fatigue,
- Les principales consignes de sécurité sont indiquées par les pictogrammes d'utilisation sur le produit.

Notice technique Escabeau Compact Fibre

Réf : 100-0447200X



- Impérativement lire la notice avant utilisation,
- Inspecter visuellement le produit avant utilisation,
- Veiller à déployer complètement le produit,
- Tous les pieds du produit doivent reposer au sol,
- Ne pas tenter d'atteindre un point trop éloigné, l'utilisateur doit avoir les deux pieds en appui sur les marches ou le repose-pied,
- La charge sur le produit ne doit pas excéder 150kg,
- Le produit résiste à un voltage de 1000 volts (AC) et 1500 volts (DC),
- Ne pas utiliser un produit détérioré,
- Ne monter sur le produit qu'à une seule personne,
- Monter et descendre du produit en lui faisant face,
- Les surfaces sur lesquelles le produit est en appui doivent être horizontales et non glissantes,
- Ne pas utiliser le produit pour accéder à un autre niveau,
- Ne pas utiliser le produit en appui contre un poteau,
- Ne pas utiliser le produit en tant que passerelle,
- Ne pas porter de charge lors de la montée du produit.

3. Entretien :

- Vérifier le bon état général du produit avant chaque utilisation et plus particulièrement les organes de sécurité (état des pièces et leur géométrie),
- En cas de pièces à remplacer n'utiliser que des composants TUBESCA-COMABI, voir Fiches SAV constructeur <https://www.tubesca-comabi.com/fr/centre-de-documentation> rubrique Vues éclatées SAV,
- Ce produit doit être contrôlé périodiquement et les résultats de ces contrôles doivent être enregistrés.